

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

RECOURIR À L'ANALYSE POUR TRAITER UN SUJET – COURS 4

FRA-4104-2

Avril 2020

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	4
La pondération	4
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé	6
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	7
La reprise	7
Annexe	9
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	11

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation³ • Médias • Environnement et consommation Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • S'informer • Informer	Programme d'études • Français, langue d'enseignement Cours • Recourir à l'analyse pour traiter d'un sujet
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 • Lire et apprécier des textes variés Compétence disciplinaire 2 • Écrire des textes variés	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Diversité de la langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes Critères d'évaluation de la compétence 2 2.1 Adaptation à la situation de communication 2.2 Cohérence du texte 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes
 - Cerner le contenu (dégager l'essentiel de l'information)
 - Dégager le point de vue adopté
- 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes
 - Donner une interprétation de certains éléments du texte
 - Justifier son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes
 - Reconnaître et expliquer les effets suscités par le texte
 - Justifier sa réaction à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 2.1 Adaptation à la situation de communication
 - Présenter un contenu et un point de vue pertinents
 - Utiliser des procédés textuels appropriés
- 2.2 Cohérence du texte
 - Organiser adéquatement le texte
 - Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du texte
- 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié
 - Utiliser des mots et des expressions conformes à la norme
- 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées
 - Construire correctement les phrases et les groupes syntaxiques
 - Ponctuer correctement
- 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
 - Écrire les mots correctement
 - Faire les accords nécessaires dans les groupes syntaxiques et entre ces groupes
 - Appliquer les règles de la conjugaison

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Lire et apprécier des textes variés » : 70 %

Compétence 2 « Écrire des textes variés » : 30 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés dans le cours. Ceux qui ont été maîtrisés dans les cours précédents sont également pris en compte. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties administrées en deux séances d'évaluation. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés ».

Durée totale : 330 minutes

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

Durée : 150 minutes

Évaluation de la compétence « Écrire des textes variés »

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

La tâche consiste à témoigner par écrit de sa compréhension de textes analytiques qui portent sur un sujet d'actualité, à en donner son interprétation, puis à faire part de sa réaction aux textes lus.

Évaluation de la compétence « Écrire des textes variés »

La tâche consiste à rédiger un article analytique d'environ 450 mots dont le sujet est choisi par l'adulte et approuvé par l'enseignante ou l'enseignant.

Préparation à l'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés »

- L'adulte choisit un sujet d'actualité. Il fait une recherche documentaire, sélectionne au moins trois textes d'environ 1 000 mots qui portent sur le sujet retenu et les fait approuver par son enseignante ou son enseignant.
- L'adulte collige sur la feuille de notes fournie dans le document *Préparation à l'épreuve* l'information pertinente pour la rédaction de l'article analytique qu'il fera en salle d'évaluation. Pour assurer une évaluation équitable de la compétence, la feuille de notes ne doit faire l'objet ni de commentaires ni d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Sa préparation terminée, l'adulte remet son document de préparation à l'enseignante ou à l'enseignant, qui achemine la feuille de notes à la salle d'évaluation.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

- Ensemble de questions à réponses élaborées

Évaluation de la compétence « Écrire des textes variés »

- Production écrite

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés »

- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Évaluation de la compétence « Écrire des textes variés »

- Feuille de notes*
- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.

*La feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit alors être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Toute feuille de notes qui contient du texte rédigé d'avance sera retirée.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Lire et apprécier des textes variés » et « Écrire des textes variés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. Les grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve ainsi que pour chacune des compétences évaluées.

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

L'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés » est reprise à partir d'un nouveau sujet.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Recourir à l'analyse pour traiter un sujet
FRA-4104-2

Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés (70 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes (Items 1 et 2)	Cerne des éléments très représentatifs du contenu du texte 30	Cerne des éléments représentatifs du contenu du texte 24	Cerne des éléments suffisamment représentatifs du contenu du texte 18	Cerne des éléments peu représentatifs du contenu du texte 12	Cerne des éléments très peu représentatifs du contenu du texte 6	___ /50
	Dégage le point de vue de l'auteur du texte et justifie ses propos de façon élaborée 20	Dégage le point de vue de l'auteur du texte et justifie ses propos de façon pertinente 16	Dégage le point de vue de l'auteur du texte et justifie ses propos de façon satisfaisante 12	Dégage le point de vue de l'auteur du texte et justifie ses propos de façon peu satisfaisante 8	Dégage le point de vue de l'auteur du texte sans justifier ses propos 4	
1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes (Item 3)	Donne une interprétation très bien fondée du texte 30	Donne une interprétation bien fondée du texte 24	Donne une interprétation suffisamment fondée du texte 18	Donne une interprétation peu fondée du texte 12	Donne une interprétation très peu fondée du texte 6	___ /30
1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes (Item 4)	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente et élaborée 20	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente 16	Exprime sa réaction et la justifie de façon satisfaisante 12	Exprime sa réaction et la justifie de façon plus ou moins satisfaisante 8	Exprime sa réaction sans la justifier 4	___ /20
				Total des points obtenus		___ /100
				Note pour la compétence 1 : _____ /100 x 0,70		___ /70

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Compétence 2 : Écrire des textes variés (30 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Adaptation à la situation de communication	Présente un contenu et un point de vue pertinents, et le fait de façon approfondie et personnalisée 20	Présente un contenu et un point de vue pertinents 16	Présente un contenu et un point de vue pertinents malgré quelques lacunes 12	Présente un contenu et un point de vue peu pertinents 8	Présente un contenu et un point de vue très peu pertinents 4	___ /30
	Utilise des procédés textuels appropriés, variés et efficaces 10	Utilise des procédés textuels appropriés 8	Utilise des procédés textuels généralement appropriés 6	Utilise des procédés textuels peu appropriés 4	Utilise des procédés textuels très peu appropriés 2	
2.2 Cohérence du texte	Respecte les règles de la cohérence textuelle et présente un texte bien articulé 20	Respecte les règles de la cohérence textuelle 16	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle 12	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle 8	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle 4	___ /20
2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié	Utilise un vocabulaire conforme à la norme, juste et varié 5	Utilise un vocabulaire conforme à la norme 4	Utilise un vocabulaire généralement conforme à la norme 3	Utilise un vocabulaire peu conforme à la norme 2	Utilise un vocabulaire très peu conforme à la norme 1	___ /5

Compétence 2 : Écrire des textes variés (30 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée				Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable				Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note
2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées	Construit et ponctue les phrases sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs				Construit et ponctue les phrases en faisant peu d'erreurs			Construit et ponctue les phrases de façon généralement correcte				Construit et ponctue les phrases en faisant de nombreuses erreurs			Construit et ponctue les phrases en faisant de très nombreuses erreurs				—/25
Points	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	12	10	7	4	1	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																		
500 ou plus	0-2	3	4-5	6	7-8	9-10	11-12	13-14	15	16	17-18	19-20	21-22	23-24	25	26-27	28-29	30 ou plus	
450-499	0-1	2-3	4	5	6-7	8-9	10-11	12-13	14	15	16-17	18-19	20-21	22	23	24	25	26 ou plus	
400-449	0-1	2-3	4	5	6-7	8-9	10	11-12	13	14	15	16-17	18	19	20-21	22	23	23 ou plus	
350-399	0-1	2	3	4	5-6	7-8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 ou plus	

Compétence 2 : Écrire des textes variés (30 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée			Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable			Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Points
2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Orthographe les mots sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs			Orthographe les mots en faisant peu d'erreurs			Orthographe les mots de façon généralement correcte			Orthographe les mots en faisant de nombreuses erreurs			Orthographe les mots en faisant de très nombreuses erreurs				____/20
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	9	8	6	4	2	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																
500 ou plus	0-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20	21-22	23-24	25	26-27	28-29	30 ou plus	
450-499	0-2	3-4	5	6-7	8-9	10-11	12-13	14-15	16-17	18-19	20-21	22	23	24	25	26 ou plus	
400-449	0-1	2-3	4-5	6-7	8-9	10	11-12	13-14	15	16-17	18	19	20	21	22	23 ou plus	
350-399	0-1	2	3-4	5-6	7-8	9	10-11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 ou plus	
										Total des points obtenus							____/100
										Note pour la compétence 2 : ____/100 x 0,30							____/30

Notes : Un texte qui contient moins de 350 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

